

HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

Grand Angle

**La solitude :
un combat historique de
l'Ordre de Malte France**

Actualités

**Les secouristes veillent
sur la nuit de la Saint-Sylvestre**



Thierry de Beaumont-Beynac
Président

Pour ce premier numéro de l'année 2011, j'aimerais avant toute chose, rendre hommage aux 85 bénévoles qui ont tenu, toute la nuit de la Saint-Sylvestre, un dispositif exceptionnel de secours sur l'esplanade de la Tour Eiffel et autour de la place du Trocadéro.

Cette année a ainsi commencé, pour l'Ordre de Malte France, sous le signe de la solidarité. Depuis, notre engagement ne faiblit pas face à un hiver particulièrement rigoureux qui affecte en priorité les plus faibles. Nos bénévoles se mobilisent partout en France pour offrir chaleur et réconfort aux personnes sans-abri. Au-delà de l'urgence, nous multiplions aussi les initiatives pour aider ceux que nous aidons à reprendre pied. C'est ainsi, comme vous le lirez, que nous avons organisé au profit des passagers du Fleuron Saint-Michel, le premier atelier de formation professionnelle en partenariat avec la fondation d'entreprise KPMG.

Au cœur de cette année également, se trouve notre combat prioritaire contre la solitude, « Grande Cause nationale 2011 ». Nous avons choisi de consacrer le dossier central de ce numéro à certaines de nos initiatives pour combattre l'isolement dont souffrent les populations fragilisées auprès desquelles nous intervenons : les personnes vivant dans la rue comme les personnes âgées dépendantes ou les personnes handicapées... Je vous invite à découvrir ces actions menées en votre nom et grâce à vous.

Je vous remercie du fond du cœur pour votre engagement généreux qui donne à nos équipes la force d'agir contre les inégalités de notre société.

Hospitaliers n°138

Directeur de la publication : Thierry de Beaumont-Beynac
Rédacteur en chef : Dominique Avril

Comité de sommaire : Marie-Elisabeth Barrault, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Gérard Jullien de Pommerol, Jacques de Poix, Edith de Rotalier, Catherine Scordia, Alain de Tonguedec, Arnaud de Vivies.

Rédaction : Sandrine Paringaux

Secrétariat de rédaction : Alix Verley

Crédits Photos : Service Communication et bénévoles, Couverture : Jupiterimages, P.3 : Vincent Kowalski, P.4 : Fondation KPMG, P.8 : Guillaume d'Aigneaux, P.10 : Alexander Raths / Fotolia, P.14 : Carla Morselli, P.16 : Diego Ravier

Création : maxyma - Coordination : Leslie Dessalle - Direction Artistique : maxyma

RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : Février 2011 - Commission paritaire : n° 0614 H 86091

Ce numéro est tiré à 180 000 exemplaires.

Imprimeur : SEGO - ZA des Châtaigniers - 32/40, rue C. Pecqueur - 95150 Taverny

Tél. : 01 34 18 33 77

HOSPITALIERS

Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte
42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04
E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

Actualités

p3 Coup de projecteur

Les secouristes veillent sur la nuit de la Saint-Sylvestre

En actions

p5

Une initiative internationale inédite portée par l'Ordre de Malte

Grand Angle

p7

Les solitudes en France
La solitude : un combat historique de l'Ordre de Malte France
ANAT : au plus près des protégés

Rencontre

p11

Avec l'équipe des centres de rétention administrative

Spiritualité

p12

« La plus grande pauvreté, c'est de n'exister pour personne »

Vie de l'Ordre

p14

Le discours du Grand Maître au corps diplomatique



Photo de couverture :

La solitude, désignée Grande Cause nationale 2011, touche tous les environnements, tous les milieux et toutes les tranches d'âge. Nous accompagnons les personnes que nous secourons pour lutter contre leur isolement.

Abonnement à la revue *Hospitaliers*

Je désire souscrire (ou renouveler) mon abonnement

Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

France : 1 an (4 numéros) - 3,05 euros

Merci de joindre à votre demande le règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France » et de retourner le tout à l'adresse suivante :

ORDRE DE MALTE FRANCE - SERVICE ABONNEMENT

Autorisation 71 085 - 60 509 CHANTILLY CEDEX

Autre pays : nous consulter.



Coup de projecteur

Les secouristes veillent sur la nuit de la Saint-Sylvestre

Plus de 400 000 noctambules ont fêté le Nouvel An au cœur de Paris sous l'œil vigilant des équipes de secours de l'Ordre de Malte France.

Intégrés au dispositif de secours de très grande envergure déployé pour la nuit de la Saint-Sylvestre autour des Champs-Élysées, de la Tour Eiffel et du Trocadéro¹, 85 bénévoles se sont mobilisés pour veiller sur les centaines de milliers de touristes et de parisiens, réunis pour l'occasion. Médecins, infirmiers, secouristes, équipiers de première intervention ou logisticiens, venus de toute la France, se sont déployés, au fil de l'après-midi, après la mise en place de notre nouveau véhicule de commandement au pied du Grand Palais. À 21h30, l'équipe de commandement ouvrait les radios, prête à signaler les premiers appels au secours et à réguler l'intervention des

bénévoles. Au pied de la Tour Eiffel et du Trocadéro, sept équipes de quatre secouristes avec ambulances (VPSP²) étaient à pied d'œuvre. Enfin, avenue de Suffren, dans le Poste Associatif Médicalisé (PAM), trois médecins, un infirmier, seize secouristes et quatre VPSP avec leur équipage se tenaient prêts à accueillir, soigner ou évacuer les blessés.

Dans une ambiance festive mais sous tension, nos équipes de secours ont été au cœur de l'action jusqu'à 4 heures du matin³, régulièrement soutenues par les cafés et les en-cas apportés par les bénévoles de la délégation parisienne. Au petit matin, une dizaine d'équipiers de première intervention et deux

Parés pour secourir !

Partis de Paris le 5 novembre dernier, les dix nouveaux VPSP² de l'Ordre de Malte France (lire *Hospitaliers* N°137) ont chacun rejoint leur nouvelle Unité Départementale d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM) à Marseille, Brest, Toulouse, Nantes, Lyon, Le Mans, Paris (deux véhicules), Semmadon (70) et dans la zone de Défense Nord.

Bonne route à leurs équipages !

bénévoles sont venus leur prêter main forte pour démonter les équipements et les rapatrier vers le centre logistique de Versailles. Après un petit-déjeuner partagé, chacun est rentré prendre un repos bien mérité. Bravo, merci et bonne année à tous ! ■

Pour rejoindre nos équipes, rendez-vous sur www.ordredemaltefrance.org, rubrique « Nous aider ».

¹ Dispositif placé sous le commandement de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, avec le concours du SAMU Paris, de l'Ordre de Malte France, de la Fédération Nationale de Protection Civile et de la Croix-Rouge Française.

² Véhicule de Premiers Secours à Personne.

³ Cette nuit-là, nos bénévoles ont effectué une quarantaine d'interventions et quelques évacuations vers les hôpitaux.

ZOOM

L'école de la générosité

Bravo aux écoliers des classes de primaire de Fénelon Sainte-Marie Tocqueville (Paris 17^e) qui se sont mobilisés en Avent pour les frères et sœurs des nourrissons de la maternité Sainte-Fleur à Madagascar. Grâce à eux, près de 500 jouets, livres, jeux et figurines leur seront distribués. ■

Le concert de la fraternité

C'est devant une salle comble que l'ensemble vocal « Chœurs au diapason » s'est produit le 12 décembre dernier en l'église Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence, au profit de la maternité de la Sainte-Famille à Bethléem : 2 820 € ont été récoltés. Un grand merci aux choristes et musiciens, aux auditeurs, à la Fraternité monastique de Saint-Jean-de-Malte et à Frère Daniel, son supérieur. ■

Changement d'adresse

Dès l'été prochain, vos dons expédiés par courrier ne seront plus traités à Chantilly mais à Lille. Nos enveloppes pré-timbrées porteront la nouvelle adresse de ce centre de réception. ■

P'tits déj'
en Carême
2011



À quelques jours des Cendres, le 9 mars prochain, des milliers de jeunes se préparent à participer à « P'tits déj' en Carême ». Durant ces 40 jours, les 6 - 18 ans collecteront des denrées alimentaires pour fournir les petits-déjeuners servis par l'association à des personnes sans-abri. L'occasion pour eux de s'investir pleinement dans ce temps d'effort et de partage, tout en apportant un soutien concret à ceux qui en ont tellement besoin.

Contact : ac.dedurat@ordredemaltefrance.org - 01 55 74 53 35 ou rendez-vous sur : www.ordredemaltefrance.org

Fleuron Saint-Michel : coaching pour la réinsertion



Des passagers du Fleuron Saint-Michel ont participé au premier atelier de coaching¹ professionnel. Cette initiative, organisée en partenariat avec la Fondation d'entreprise KPMG², sera renouvelée.

Mécène co-fondateur du bateau tremplin de l'Ordre de Malte France, la Fondation d'entreprise KPMG souhaitait renforcer son partenariat. L'idée des ateliers de coaching est née, fruit d'une réflexion menée par la Fondation KPMG et l'équipe du Fleuron Saint-Michel.

De l'idée au projet cousu main

Plusieurs étapes ont permis de valider la pertinence de cette idée et d'affiner le projet. La réceptivité des passagers a été sondée lors d'un dîner et leurs attentes identifiées au cours d'une séance de présentation plus formelle. À l'issue de ces rencontres, le contenu et le déroulement du premier atelier ont été finalisés par Thierry Tissier, formateur consultant chez KPMG. Avec pour thème le « savoir-être individuel et collectif dans un cadre professionnel », l'atelier était organisé autour de mises en situation propices à la prise de parole et au rétablissement de la confiance en soi.

Enthousiasme et boule de neige

Samedi 11 décembre 2010, le premier atelier de coaching a réuni six passagers et quatre bénévoles. Exercices individuels et collectifs, jeux de rôles : chacun s'est exercé aux pratiques professionnelles les plus en pointe. Cet enthousiasme s'est depuis propagé : plusieurs autres



Exercices individuels et collectifs, jeux de rôles, mises en situation : un atelier de coaching réussi !

passagers se disent intéressés. Pour développer et pérenniser cette démarche, le Fleuron Saint-Michel et la Fondation KPMG souhaitent créer des modules de formation aux techniques de recherche d'emploi et cherchent des bénévoles pour les animer. **Contact : 01 47 91 19 20 ■**

¹ Coaching : entraînement, accompagnement.

² KPMG est un cabinet français d'audit, d'expertise comptable et de conseil aux entreprises.

L'Oréal va plus loin

Partenaire du Fleuron Saint-Michel depuis sa création, L'Oréal diversifie ses dons. Après les produits d'hygiène, place au petit-déjeuner. Une collecte alimentaire interne a été organisée par la directrice Recherche et Développement de L'Oréal, Claire Hautin-Ferrero, avec le soutien du service Communication. Sept cartons ont été remplis de café moulu, lait et chocolat en poudre, lait longue conservation, gâteaux secs, thé et sucre en morceaux : de quoi servir des petits-déjeuners aux personnes sans-abri pendant deux mois. Merci à L'Oréal et ses collaborateurs pour leur générosité !



Une initiative internationale inédite portée par l'Ordre de Malte

Les 27 et 28 janvier derniers, la Fondation Française de l'Ordre de Malte et la Marine nationale ont réuni, à l'UNESCO¹, des grands praticiens de la gestion des crises internationales pour débattre de l'avenir de la diplomatie humanitaire.

Les crises se caractérisent désormais par des impacts considérables sur les populations, une inflation de moyens, une forte médiatisation, mais aussi par beaucoup de confusions des genres entre tous les acteurs sur le terrain. Pour toutes ces raisons, il est devenu indispensable de repenser en profondeur la question des relations entre humanitaires, diplomates, civils et militaires. Forts d'une longue pratique, l'Ordre de Malte et la Marine nationale ont décidé d'ouvrir le débat en associant de grandes institutions telles que l'ONU, le CICR², l'UNHCR³, l'Union européenne, la FAO⁴ et en conviant également des diplomates, des militaires, des patrons d'ONG pour partager leurs expériences.

Mme Irina Bokova, directrice

générale de l'UNESCO, Jean-Pierre Mazery, grand chancelier de l'Ordre Souverain de Malte, et l'Amiral Forissier, chef d'État Major de la Marine, ont insisté sur les défis qui sont devant nous avec la radicalisation des conflits armés locaux et internationaux, les grands mouvements migratoires ou les catastrophes naturelles. Les nombreux enseignements tirés du terrain ont permis à Mme Kristalina Georgieva, commissaire européenne chargée de la coopération internationale et de l'aide humanitaire, et à l'Amiral Guillaud, chef d'État Major des armées françaises, de conclure sur des réflexions stratégiques autour de la « diplomatie humanitaire ». Des conclusions valorisées par Fra' Matthew Festing, Grand Maître de l'Ordre de Malte, dans son allocution finale. L'Ordre de Malte et la Marine nationale, qui ont des préoccupations convergentes sur ces questions, ont réussi avec ces rencontres à rassembler des acteurs qui ont parfois du mal à se comprendre et à travailler ensemble. Une belle première ! ■

¹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

² Comité international de la Croix-Rouge.

³ Agence des Nations Unies pour les réfugiés.

⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

ZOOM

Un an après, Haïti renaît grâce à vos dons

Le 12 janvier 2010, la terre a tremblé 60 secondes en Haïti. Cette minute a coûté la vie à 230 000 personnes, fait 300 000 blessés et privé de leur toit plus d'un million d'habitants. Actuellement, le choléra se propage plus vite que les estimations : plus de 3 500 personnes sont décédées et plus de 180 000 ont été contaminées. Des unités sanitaires mobiles ont été mises en place par Malteser International¹ pour lutter contre l'épidémie.

14 grands projets internationaux

Un an après, les premiers signes de la reconstruction sont palpables, comme un encouragement au maintien de l'aide internationale. La générosité de nos donateurs contribuera à la réalisation de quatorze projets d'envergure de Malteser International en faveur de la santé, de l'accès à l'eau et aux équipements sanitaires, de la scolarisation des enfants et de la prévention des catastrophes naturelles. Grâce à vous, l'Ordre de Malte restera en Haïti pour cheminer avec les victimes sur le long chemin de la reconstruction.

Et un nouveau dispensaire Notre Dame de la Victoire

L'Ordre de Malte France consacrera également 130 000 €² à la construction d'un nouveau dispensaire/maternité Notre-Dame de la Victoire à Balan. Trop exigu et vétuste, cet établissement auquel nous fournissons, depuis de nombreuses années, médicaments et matériel médical, ne peut plus faire face à l'explosion des besoins. Le futur centre comptera 24 lits dont 6 de maternité. Son fonctionnement sera assuré par une coopération bilatérale et complétée par des personnels de santé publique. ■

¹ Corps de secours international d'urgence de l'Ordre de Malte.

² Dont 20 000 € de subventions accordés par la Communauté de Communes du Pays d'Aix.



P'tits déj' en Carême 2011

Rendez-vous sur
www.ordredemaltefrance.org



HÔPITALIERS Numéro 138 | Février 2011 | 5

ZOOM



Philippe Petit a formé 9 religieuses et 2 ambulanciers aux bases de l'optique.

Formation optique, 1^{er} examen réussi

Opticien de la Fondation d'entreprise Krys Group et membre de l'association Avisa², Philippe Petit a piloté la première session de formation optique de l'Ordre de Malte France au Burkina Faso en septembre dernier.

« Le programme était organisé en deux temps. Le premier, dédié aux pathologies oculaires, a été dispensé par le Dr. Bakary Ouattara, ophtalmologiste au CHU de Ouagadougou. J'ai assuré le second, qui portait sur les bases de l'optique, les défauts visuels, les verres correcteurs et la réfraction. À l'issue du stage, un atelier pratique a été organisé au profit des patients du centre de santé Saint-Jean-de-Malte (Ouagadougou). Puis les nouveaux praticiens sont repartis, munis d'une mallette d'examen optique de premier niveau (boîte de verres, lunettes d'essais, tables de vision). Cette première formation est une vraie réussite. Les onze agents de santé burkinabés, maliens et ivoiriens sélectionnés par l'Ordre de Malte France étaient avides d'apprendre... Lors de mes précédentes missions africaines, je rencontrais des patients malvoyants. Cette nouvelle expérience est très différente, très enrichissante ! Transmettre ses connaissances pour le service des plus démunis, quoi de plus gratifiant ! », nous confie-t-il. ■

²Aide visuelle et formation en Afrique de l'Ouest.

Mieux voir pour vivre mieux

Tandis que la collecte et le tri des lunettes inutilisées se déploient dans les départements nationaux, l'Ordre de Malte France initie en Afrique un programme de formation optique. La chaîne de solidarité gagne en efficacité.

Constatant que la majeure partie des patients de ses hôpitaux et dispensaires africains n'avaient accès ni aux soins ophtalmologiques ni aux lunettes correctrices, l'Ordre de Malte France a initié, il y a une dizaine d'années, un programme de collecte, de tri et de distribution de lunettes inutilisées. Grâce à

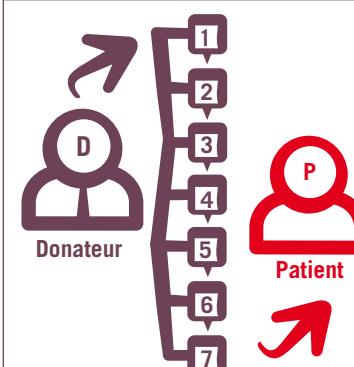
formation optique, dont la première session s'est tenue en septembre dernier, en partenariat avec la Fondation d'entreprise Krys Group¹ (*lire ci-contre*). Ce programme devrait se développer dans tous les pays d'intervention de l'Ordre de Malte France. ■

Du donneur au patient



ce dispositif (*voir schéma*), des dizaines de milliers de paires de lunettes changent chaque année de continent. Cette chaîne de solidarité a cependant révélé un maillon trop souvent manquant : celui des professionnels capables de déterminer la correction visuelle des patients et de leur proposer des lunettes adaptées.

Lancé au Burkina Faso, le nouveau programme de transfert de savoir-faire et d'équipement comporte deux volets : la formation de lunetiers, expérimentée à Ouagadougou où un atelier de fabrication de lunettes correctrices a ouvert ses portes, et la



Légende :

1. Collecte par les délégations départementales des lunettes inutilisées auprès des particuliers et professionnels.
2. Transfert au centre national optique d'Eaubonne (95) pour nettoyage et premier tri.
3. Test de puissance des verres (conservation des lunettes symétriques, stockage des autres).
4. Mise en carton de 150 paires de puissances différentes et de 30 paires de lunettes de soleil.
5. Transfert au centre logistique de Versailles (78).
6. Expédition en conteneurs.
7. Réception dans nos dispensaires et mise à la disposition des patients, après contrôle optique.

¹ La Fondation d'entreprise Krys Group fournit par ailleurs en moyenne 40 000 paires de lunettes par an à l'Ordre de Malte France.



Les solitudes en France

Nous savions déjà que, lors de la canicule de 2003, les personnes âgées n'étaient pas mortes de chaud mais d'isolement. Mais elles ne sont pas les seules à souffrir de solitude, ce mal compte parmi les grands fléaux de notre époque.

Quatre millions de nos concitoyens sont isolés et deux millions souffrent de solitude de manière aigüe¹. Loin des représentations communes qui font rimer isolement, grand âge² et grands ensembles, la solitude frappe dans tous les environnements, tous les milieux et toutes les tranches d'âges. Les facteurs d'isolement se multiplient et le phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur.

La France en voie de morcellement

Tout se passe comme si les réseaux traditionnels de socialisation ne parvenaient plus à entretenir des liens solides et durables, comme si les grands pourvoyeurs de sociabilité – le travail, le territoire, les classes sociales, la famille, les réseaux religieux, syndicaux, politiques ou associatifs – perdaient leur fonction intégratrice, laissant chacun inventer ses propres réseaux et ses propres formes de sociabilité. Ce phénomène n'est pas nouveau mais il s'exprime avec une force qui place l'isolement au cœur de la question sociale. Il est d'autant plus préoccupant qu'une part importante de la population (23 %) n'a de relations qu'au sein d'un seul réseau. Si ce

dernier se rompt – un déménagement peut suffire – les personnes se retrouvent dans un isolement total.

Attention aux plus fragiles

Dans un tel contexte, les plus fragiles sont les plus menacés. Les données de l'étude révèlent une corrélation forte entre précarité économique et isolement relationnel ; elles témoignent aussi du processus de désaffiliation ou de désinsertion d'un nombre de plus en plus important de personnes âgées, précaires, malades ou handicapées, qui se sentirraient « *inutiles au monde* » (B. Geremek) jusqu'à se replier et se retirer de la vie sociale.

« *Nous devons tous rester conscients que la solitude et l'isolement d'un nombre trop important de personnes constituent une voie sans issue, tant pour ceux qui s'épuisent à l'affronter que pour la société à laquelle ils appartiennent* », alerte Francis Charhon, directeur de la Fondation de France. ■

Extrait synthétique de l'étude « Les solitudes en France en 2010 », Fondation de France, juillet 2010.

¹ 9 % des Français n'ont aucune relation familiale, professionnelle, amicale, de voisinage ou associative, et 11 % se décrivent comme « seuls ».

² 16 % des plus de 75 ans sont en situation d'isolement objectif, contre 9 % en moyenne.

Réflexion sur le temps

« Le temps me paraît long, très long, de plus en plus long !

Ça fait bientôt 7 ans que j'ai eu mon accident vasculaire et j'ai l'impression que ça fait une éternité. De plus, j'ai observé que quand on ne parle pas, on a toujours tort. À force de garder tout pour soi, le temps devient démesuré. Si je pouvais répéter tout ce que j'entends, j'en aurais des choses à dire ! Au lieu de ça, je suis désespérément muet et le temps passe lentement et pesamment, n'ayant pas d'autre occupation que regarder l'heure ; ainsi, je vois le temps s'écouler lentement. Pour pallier à ça, je participe à certains ateliers : discussion, l'anglais ou encore le groupe de mythologie grecque.

Quand on devient handicapé, on a toujours le temps, c'est une sacrée leçon d'humanité. »

Benoît, résidant de notre Maison Saint-Jean-de-Malte à Paris, souffre d'un syndrome d'enfermement. (2003)



P'tits déj' en Carême 2011

Un grand bol de chaleur humaine
Rendez-vous sur www.ordredemaltefrance.org



Dis maman, tu restes hein ?



Au Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation (CPMPR) de Roquetaillade (32), tout est fait pour répondre, d'une part, au besoin des enfants d'être soutenus dans leurs soins par leurs parents, et d'autre part à celui des parents d'apporter leur affection.

Un secteur mère-enfant de six lits permet aux(x) parent(s) et à l'enfant de vivre ensemble le temps de l'hospitalisation (58 jours en moyenne). Et si les parents sont en détresse financière, leur transport et leur hébergement dans le Centre sont pris en charge.

La notion de « Famille digne de confiance » a été développée en partenariat avec le département afin de trouver des familles d'accueil lorsque les parents sont absents, le milieu social déletérite ou l'enfant en danger. Le CPMPR favorise aussi l'hospitalisation de semaine pour maintenir les liens familiaux. Le retour thérapeutique de l'enfant s'organise pour le week-end et les vacances scolaires avec les professionnels médicaux et paramédicaux proches de son domicile.

Enfin, le Centre peut compter sur les bénévoles de la délégation départementale de l'Ordre de Malte France qui se relayent et tiennent, jour et nuit, la main de l'enfant opéré et seul.

Demain, grâce à son nouveau projet, le Centre espère faire plus et mieux encore. Le secteur mère-enfant comprendra huit chambres et des espaces communs de convivialité. Les nouvelles technologies y seront développées pour permettre à la maman et/ou au papa de continuer à travailler tout en gardant un lien fort avec leur enfant. ■

La solitude : un combat historique de l'Ordre de Malte france

Au service des plus fragiles depuis sa création, l'Ordre de Malte France est engagé dans la bataille contre leur isolement au fil de la propagation de ce mal contemporain. Un combat quotidien, nourri du respect de l'autre et de la volonté d'accompagner ces hommes et ces femmes dans toute leur humanité.

La solitude, Grande Cause nationale 2011

Lancée officiellement le 2 décembre dernier à Matignon par François Fillon, la Grande Cause nationale 2011 sur le thème de la solitude n'est pas seulement la reconnaissance au plus haut niveau d'un état de fait alarmant. C'est aussi, pour l'Ordre de Malte France et les autres associations du collectif à l'origine de ce label¹, l'opportunité de mobiliser de nouvelles forces. Vaincre l'isolement et sa souffrance exige de mener le combat sur de nombreux fronts. Voici quelques-unes de nos actions, mains fraternelles tendues contre la solitude.

Saint-Jean-de-Malte (*lire page 10*) ou des délégations départementales, nos bénévoles rencontrent régulièrement, à domicile ou en établissement, les personnes que la maladie, le handicap ou l'âge contribuent à isoler.

Ce contact permet de créer des liens forts et durables, qui embellissent et enrichissent la vie de chacun.

Le regard qui rend humain

Ce même refus d'une fatalité de la solitude a conduit l'Ordre de Malte France à s'engager depuis des années dans une lutte constante contre la précarité, souvent générée par une extrême solitude physique, morale et affective. Citons le Fleuron

La visite qui embellit la vie

La visite aux personnes malades ou isolées, activité traditionnelle de nos délégations départementales, témoigne pleinement de notre vocation d'accueil et de soutien. Au sein de la délégation auprès de l'Institution Nationale des Invalides, de l'Association Nationale Tutélaire





Saint-Jean, centre d'hébergement d'urgence qui accueille les personnes sans-abri avec leur chien, fidèle compagnon d'infortune ; les petits-déjeuners du dimanche, souvent les seuls lieux d'accueil et de rencontre les jours dominicaux ; le Fleuron Saint-Michel, qui accueille les hommes en voie de réinsertion professionnelle, souvent fragilisés par la solitude affective qui maille ce chemin difficile...

Au-delà du secours logistique, ces projets sont autant de rendez-vous, où l'accueil et l'attention des bénévoles font exister ces hommes que la foule ne regardait plus.

L'accueil qui décloisonne le monde

Le combat est également engagé dans nos établissements qui accueillent des personnes âgées dépendantes, où nos équipes recherchent toutes les solutions propices au maintien des relations humaines. Car dans nos établissements de Nice, Clamart ou Saint-Étienne, c'est le même constat d'un abandon qui croit simultanément à la dépendance des résidants. Pour lutter contre le sentiment d'enfermement, les établissements s'ouvrent sur l'extérieur par leur architecture et les sorties en ville organisées par les bénévoles. Le monde – familles, bénévoles, jeunes des écoles ou des centres de loisirs, visiteurs... – est également invité à participer à la vie des établissements. Enfin, tout est mis en œuvre pour favoriser la rencontre entre les résidants : petits appartements

partagés par quelques-uns, planning d'animations très diversifiées, parrainage des nouveaux venus par des « habitués », placement à table par affinités ou tempéraments...

Le « faire exister » qui prévient l'enfermement

Même combat dans nos établissements qui accueillent des personnes handicapées, où une attention particulière est donnée à la prévention du risque d'enfermement dans son propre corps. Tous les moyens de communication et d'échange sont développés pour sortir de l'isolement ceux qui ne peuvent s'exprimer par la parole ou le geste, et leur permettre ainsi d'exister avec les autres. Outre le projet d'accompagnement personnalisé mis en place pour chaque résidant, c'est aussi le dialogue et l'échange qui construisent leur quotidien, enrichi par des activités organisées dans le souci du « faire avec ».

En 2011, plus que jamais, aidez-nous à rendre sa place à celui qui, fatigué d'être seul, se sent inutile, laissé pour compte et mal aimé. Ensemble, face à la solitude, soyons tous Hospitaliers ! ■

¹Le label Grande Cause nationale 2011 a été attribué au thème « Pas de solitude dans une France fraternelle », porté par la Société de Saint-Vincent-de-Paul et 24 associations partenaires.

P'tits déj' en Carême 2011
40 jours pour donner le meilleur de soi
Rendez-vous sur www.ordredemaltefrance.org

Pour un lendemain sans solitude

« **L**es temps qui passe rend la question toujours plus angoissante : que se passera-t-il quand je ne serai plus là pour mon « enfant différent » ? Où habitera-t-il ? Qui s'occupera de lui ? Toutes ces questions, les parents d'enfants handicapés mentaux se les posent, de manière frontale parfois, lancinante toujours... Nous devons donc préparer notre enfant à notre décès, lui parler clairement comme à une personne ordinaire.



Mais cet enfant, qui a tant besoin de notre amour et avec lequel s'est noué au fil des ans un attachement sans doute disproportionné, ne nous quitte pas naturellement, comme les autres, pour vivre sa vie d'adulte. Il doit apprendre à se passer de nous, à prendre son essor, à vivre sa vie. Pourtant, tous ne sont pas à même d'entendre ce discours, comme ma fille, Agnès, qui me demande toujours : « *Maman, promets moi que je partirai avant toi* ».

L'internat est pour nos enfants la meilleure solution. Quelques places de ce type sont déjà disponibles au Foyer Jeanne d'Arc¹, dont bénéficie ma fille. Mon souhait le plus cher, en tant que représentante des parents au Conseil de la Vie Sociale, est que le projet d'internat complet de l'Ordre de Malte France puisse aboutir. Nous, parents, saurons alors que la séparation sera possible, que dans sa peine et pour toujours, notre enfant ne se sentira jamais abandonné. Nous pourrons partir. » Jacqueline Herbin². ■

¹Le Foyer de vie Jeanne d'Arc à Vigneux-sur-Seine (91) accueille des personnes handicapées mentales ou vivant avec autisme.

²Maman d'Agnès et belle-mère de Fabrice, tous deux résidants du Foyer Jeanne d'Arc.

La fraternité contre la solitude

Notre combat contre la solitude dépasse les frontières nationales. Le village de Mokolo, au Nord du Cameroun, en est un formidable exemple.



Créé dans les années 70 pour accueillir des lépreux guéris mais exclus par la peur et la misère, le village vit dans une étonnante fraternité. 70 familles y habitent ; les enfants des premiers villageois ont construit leur case et dix travaillent au centre de santé du village tenu par les Sœurs Servantes de Marie Immaculée et soutenu par l'Ordre de Malte France. Leurs petits-enfants courrent, rient, dansent et chantent entre deux leçons données à l'école « La joie de vivre ». Toutes les semaines, le village se réunit dans la chapelle pour le chapelet animé par les Sœurs. Tous les matins, elles font le tour du village : ici, les moignons et les yeux aveugles des anciens malades n'effraient personne, pas même les habitants de la ville de Mokolo qui fréquentent le centre de santé du village. Chacun se préoccupe des autres, bavarde avec son voisin et donne volontiers un coup de main à celui qui en a besoin. À Mokolo, l'esprit de fraternité a banni la solitude loin hors du village. ■

ANAT : au plus près des protégés

Fidèle aux valeurs de l'Ordre de Malte, l'Association Nationale Tutélaire (ANAT) Saint-Jean-de-Malte exerce son mandat en créant un lien de confiance, au plus près des personnes qui lui sont confiées.

En 1998, l'Ordre de Malte France créait l'ANAT Saint-Jean-de-Malte pour répondre à l'attente de familles dont les parents ou les enfants majeurs étaient placés sous une mesure civile de protection. En 2007, le législateur bouleversait les conditions d'exercice budgétaire et les règles administratives de cette mission avec, pour conséquence, une concentration des associations tutélaires.

L'ANAT Saint-Jean-de-Malte, qui gérait jusqu'alors 270 Majeurs Protégés, en accompagne aujourd'hui 500 : personnes adultes handicapées ou personnes âgées dépendantes qui, pour la plupart, vivent dans une précarité économique¹ et souvent affective. « *Bien réussir notre mission nécessite, avant tout, d'établir un lien de confiance avec ces personnes pour lesquelles la mesure de protection est souvent difficile à vivre. Pour cela, nous n'avons pas besoin de grands bataillons, mais d'une équipe légère alliant professionnalisme et générosité* », précise Jean de Pennart, son Président.

Accompagner avec humanité

Une trentaine de professionnels et de bénévoles est donc à l'œuvre. Les premiers assurent l'exercice technique des mesures de protection et le suivi des « protégés ». Les seconds exercent une protection complémentaire par le biais de visites de soutien à la personne, de visites techniques ou de visites de veille thématique. Cet accompagnement apporte aux personnes protégées ce



« plus » qui leur permet de mieux vivre leur isolement. ■

L'équipe

Placée sous la direction de Patrice Gauthier, l'équipe de l'ANAT Saint-Jean-de-Malte compte dix-neuf professionnels : neuf délégués à la protection des majeurs (exercice des 500 mesures de protection), sept agents administratifs (suivi, contrôle et archivage du courrier des Majeurs Protégés) et trois cadres. À leurs côtés, des bénévoles effectuent les visites techniques, de soutien à la personne ou de veille thématique (conditions sanitaires et d'hygiène de vie, moral, autonomie...) et participent aux tâches administratives. Pour accomplir sa mission, l'ANAT Saint-Jean-de-Malte s'appuie aussi sur la famille des personnes protégées, les travailleurs sociaux ou le voisinage.

Nous recherchons une dizaine de bénévoles prêts à s'engager avec rigueur, régularité et cœur.

Pour en savoir plus : 01 42 03 02 08.

¹ 70% des « protégés » de l'ANAT Saint-Jean-de-Malte ont un revenu inférieur ou équivalent au SMIC.



Au siège, l'équipe de Coordination des centres de rétention administrative :
Lucie Feutrier (au centre), Mathias Venet et Charlotte Walsh de Serrant.

Avec l'équipe des centres de rétention administrative

Douze jeunes salariés et stagiaires de l'Ordre de Malte France assurent l'information et l'accompagnement juridique des étrangers placés dans les centres de rétention administrative (CRA) de Lille-Lesquin (59), Metz (57) et Geispolsheim (67). Une mission aussi difficile qu'essentielle.

Depuis janvier 2010, date à laquelle l'Ordre de Malte France a été retenu par l'État à la suite d'une consultation nationale pour remplir cette mission¹, une équipe légère opère sous la responsabilité de Lucie Feutrier. Outre son adjoint, Mathias Venet, elle compte huit accompagnateurs juridiques organisés en trois équipes locales, et un ou deux stagiaire(s) assistant(s) juridique(s). Tous sont polyglottes et diplômés d'un Master II en Droits de l'homme.

Solidarité et efficacité

Bien que géographiquement dispersés, les membres de l'équipe travaillent main dans la main pour assister les centaines de personnes qui séjournent dans ces trois centres. Cette coordination leur permet d'avoir l'efficacité requise pour faire valoir, en quelques heures seulement, les droits des personnes retenues² et exercer les éventuels recours. Quelques heures pour renconter la personne, l'informer, réunir les informations et pièces nécessaires,

constituer le dossier qui sera défendu par l'avocat. Présents dans les centres 6 jours sur 7, les accompagnateurs juridiques, qui accomplissent un travail remarquable, s'appuient sur le soutien de Lucie, Mathias et des stagiaires. À Paris, ceux-ci effectuent les recherches juridiques et géopolitiques, dénichent les interprètes³, font traduire les documents légaux, rédigent les recours en cas de suractivité et établissent le contact avec les associations d'aide aux migrants.

Compétences juridiques et qualités humaines

Bien remplir cette mission n'exige pas seulement une parfaite maîtrise des connaissances, mais aussi de grandes qualités humaines. Dans les CRA, il faut savoir travailler dans l'urgence sans perdre son calme, faire preuve d'humanité tout en gardant sa neutralité, accepter parfois son impuissance sans perdre espoir. Sans la détermination et la patience de Najima, Jonathan, Kenza (Lille), Aurélie, Özlem, Céline (Metz),

Luigi et Mélanie (Geispolsheim), les accompagnateurs juridiques présents dans les centres, rien ne serait possible. Pour soutenir cette jeune équipe très investie, la Coordination met actuellement en place des groupes de parole, avec l'aide de deux psychologues bénévoles. « *Nous pouvons nous honorer que la France, pays des droits de l'homme, ait un système protecteur. Il est certes imparfait mais il mérite d'être défendu* », témoigne Lucie Feutrier. Une défense à laquelle l'Ordre de Malte France participe avec les autres associations habilitées, en se mobilisant pour le respect des droits et le droit au respect des personnes retenues⁴, en marquant son opposition à des évolutions réductrices de droits (projet de loi sur l'immigration), et en préparant un rapport public sur la rétention en France. ■

¹ Lire *Hospitaliers* N°134 et 135.

² Les temps de rétention, de 8 à 9 jours en moyenne et de 32 jours maximum, est parfois d'à peine 24 heures.

³ Les 80 interprètes bénévoles de l'Ordre de Malte France maîtrisent une centaine de langues et dialectes.

⁴ L'Ordre de Malte France s'est élevé pour le respect du droit à la vie familiale d'une personne handicapée et des enfants.

« La plus grande pauvreté, c'est de n'exister pour personne¹ »

Le label Grande Cause nationale 2011 « Pas de solitude dans une France fraternelle » a été attribué au collectif de 24 associations partenaires de tous horizons, dont l'Ordre de Malte France, fédérées par la Société Saint-Vincent-de-Paul, avec pour objectif de « mieux faire connaître les multiples visages que prend la solitude, pour inviter chacun à s'engager dans une démarche fraternelle ».

La solitude... Les solitudes plutôt : le pluriel conviendrait mieux à ce mot tant il a de visages divers. Derrière chacun, c'est une expérience singulière, souvent incomunicable car la solitude isole, elle sépare des autres et du monde. Il peut y avoir des solitudes positives comme la solitude de la prière, dont Jésus rappelle l'importance à ses disciples. C'est un moment essentiel où, cessant de parler de Dieu, nous l'écoutons, lui parlons et le reconnaissons comme le sujet vivant de notre histoire et de nos vies.

Mais il y a l'autre visage de la solitude. Visage douloureux dont les traits sont inscrits dans la solitude de Jésus lui-même : en butte à l'hostilité des scribes et des pharisiens qui veulent « lui tendre un piège » ; Jésus qui garde seul son secret puisque ses proches sont incapables de le porter avec lui ; ou Jésus qui annonce sa mort et avance vers elle, incompris de ses disciples et bientôt abandonné de tous. Ce visage cruel de la solitude prend dans notre époque des formes spécifiques et souvent tragiques. Elle est d'abord accentuée par l'effacement de Dieu de notre horizon, par la dilution des visions, par l'éclatement des morales et des valeurs qui cimentent la société. On ne parvient plus à s'intégrer dans une forme de « vivre ensemble » qui donnerait sens à ce que chacun vit et atténuerait le sentiment angoissant d'incertitude. Près de la moitié des français disent avoir souffert de solitude. Elle engendre des pauvretés et des drames qui touchent tous les lieux, les classes sociales et



La patience de Job, Gérard SEGHERS (1591 - 1651). Musée National, Prague

les âges. Tout cela est aggravé par l'individualisme croissant, sous toutes ses formes, la crise du lien social, l'absence de lieux où le reconstruire. Plus une société accorde d'importance et d'indépendance aux individus, plus elle devient laxiste et plus la solitude se généralise et se dramatise.

Ou encore, la solitude nourrie par la fascination pathétique de nos contemporains pour les instruments de communication et d'information, trop souvent devenus les prothèses dérisoires d'un vide relationnel et d'une convivialité perdue. Ainsi, l'homme et la femme assignés à résidence devant une télévision qui donne de moins en moins à penser, dénie les valeurs humaines de charité ou d'espérance au profit du spectaculaire... mais qui meuble l'ennui, habille la solitude et donne l'illusion d'une proximité. Cette solitude des hommes et des femmes rivés à leur téléphone portable dans les lieux publics, cherchant dans d'insignifiantes conversations privées, à se rassurer dans

leur identité « d'individus branchés ». Risible, mais au-delà de ces symptômes, il y a les effets réels : les drames, les souffrances, les solitudes d'une société fragmentée qui enferme chacun dans son particularisme, sa vieillesse, son handicap, sa pauvreté, son échec. Dès lors, le courage d'être seul que Dieu nous donne dans la foi, ne saurait nous faire oublier le désespoir de vivre seul dans la nuit.

C'est pourtant bien ce qui se passe quand nous refusons de voir les solitudes dramatiques qui minent et détruisent notre société, toutes ces blessures qui brisent la relation aux autres. Gardons en mémoire le très beau message de Benoît XVI à Barcelone en novembre 2010 : « *Nous avons besoin d'hommes et de femmes qui parlent avec leur vie, qui sachent communiquer l'Évangile avec clarté et courage, par la transparence de leurs actions et avec la passion joyeuse de la charité* ». ■

¹ Mère Teresa



ORDRE DE MALTE
FRANCE

TRANSMETTRE VOS BIENS AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS



maxyma © Pierre Marie Garrejade / Lumière du monde.com

« Accueillir et secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion »

L'Ordre de Malte affirme depuis plus de neuf siècles cette vocation inspirée des valeurs chrétiennes. Internationale, son action caritative s'appuie sur un réseau d'hôpitaux, de maternités et de centres de soins pour lutter contre les fléaux des grandes maladies ; elle répond aussi aux situations d'urgence.

L'Ordre de Malte France mobilise un réseau de professionnels qualifiés, essentiellement de santé, et des milliers de bénévoles pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.

En choisissant de faire un legs, une donation ou en désignant l'Ordre de Malte France comme bénéficiaire de votre assurance-vie, vous participez concrètement à cette mission charitable au service des plus faibles.

Ainsi, sans le soutien de nos généreux testateurs, l'Ordre de Malte France n'aurait pas pu ouvrir, en 1996, la Maison spécialisée Saint-Jean-de-Malte à Paris, qui accueille chaque année 76 résidants polyhandicapés, ni celle de Sallanches qui permet à 20 adultes autistes de vivre dignement.

OUI, JE SOUHAITE RECEVOIR VOTRE BROCHURE D'INFORMATION CONCERNANT LES LEGS ET DONATIONS

(sans engagement de ma part, sans frais et confidentiellement).
Faire un legs ou une donation est une démarche simple.
Pour en savoir plus, complétez et retournez ce coupon à :

Ordre de Malte France 60509 Chantilly Cedex

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association.

Reconnue d'utilité publique, l'association des « Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte » est habilitée à recevoir des legs et donations en exonération totale de droits de succession, donation et mutation.

Vous avez ainsi l'assurance que les biens que vous voulez transmettre sont exclusivement dédiés à nos missions.
Léguer à l'Ordre de Malte France, c'est faire un geste qui prolongera dans le temps votre volonté de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

► Legs, donations et assurances-vie

**L'ORDRE DE MALTE FRANCE
VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS DEMARCHES**

Informations et conseils au 01 55 74 53 47
ou legs@ordredemaltefrance.org
www.ordredemaltefrance.org

M M^{me} M^{elle}

HOP138N

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél.(facultatif) : _____

Merci de m'appeler entre : _____H et _____H

E-mail (facultatif) : _____ @ _____

Le discours du Grand Maître au corps diplomatique

Le 79^e Grand Maître de l'Ordre de Malte, Fra' Matthew Festing, a reçu les ambassadeurs des 104 pays accrédités auprès de l'Ordre pour ses vœux traditionnels de début d'année.



L'année 2010 a été marquée par de multiples événements, voyages officiels, visites sur le terrain, rencontres privées, interventions humanitaires d'urgence ou poursuite des programmes hospitaliers et médicaux de l'Ordre dans plus d'une centaine de pays, sur tous les continents.

Fra' Matthew Festing a d'abord salué les relations entre l'Ordre et le Saint-Siège, et s'est réjoui, en y associant les 13 000 membres de l'Ordre dans le monde, que Monseigneur Paolo Sardi, archevêque, ait été nommé cardinal par le Pape Benoît XVI, et confirmé dans sa charge de *Cardinalis Patronus*¹ de l'Ordre.

Il a ensuite rappelé les deux grandes catastrophes humanitaires qui ont eu lieu en Haïti et au Pakistan. Le bilan humain et matériel fut terrible ; le corps international de secours d'urgence de l'Ordre de Malte² (Malteser International) s'est immédiatement mobilisé pour secourir les populations sinistrées, ainsi que les ambassades, les associations nationales de l'Ordre et nos équipes présentes sur place depuis de nombreuses années.

Le Grand Maître a également évoqué

les visites officielles effectuées sur le continent africain³, où l'Ordre est présent dans 35 pays. Il s'est rendu au Kenya, où l'Ordre œuvre depuis 2001 pour la prévention et le traitement de la tuberculose et du Sida, et la formation des personnels locaux, ainsi qu'en République Démocratique du Congo, où l'Ordre soutient 350 centres de santé.

Il a rappelé que l'Ordre de Malte, tout au long de son histoire, a toujours été novateur dans les soins apportés aux personnes démunies. Ainsi, des techniques innovantes sont utilisées avec succès pour accueillir des personnes souffrant de l'âge ou d'un handicap en France et en Grande-Bretagne.

Le réseau diplomatique humanitaire de l'Ordre fournit par ailleurs une aide en toute indépendance et neutralité. Le Grand Maître a ainsi reçu les présidents de la République dominicaine, de Croatie et des Seychelles, le premier ministre de Bulgarie, le ministre des Affaires étrangères du Paraguay et de Lettonie, le ministre français de la Santé, le président du Parlement de la République tchèque, le directeur général de l'UNESCO, le président du Sénat du Canada, le

président de l'Autriche et le président de la Commission européenne. Il s'est rendu au Portugal où il s'est entretenu avec le président de la République. Des accords de coopération ont également été signés pour renforcer les activités d'aide mutuelle dans les pays où l'Ordre est présent.

Enfin, le Grand Maître s'est associé aux déclarations faites par le Saint-Père, ainsi que par l'ensemble de la communauté internationale, à propos de la nouvelle vague de violence qui s'est abattue sur les Chrétiens au Pakistan, en Indonésie, au Soudan, au Nigeria, aux Philippines et ailleurs. Cette violence s'étend dangereusement partout dans le monde ; elle ne se manifeste plus seulement dans le cadre des conflits armés, mais de plus en plus sous des formes multiples de contestation, tant de la part de groupes que d'individus. La violence pourrait bien être le grand défi de notre siècle, c'est pourquoi les organisations humanitaires internationales sont devenues des interlocuteurs opérationnels incontournables, aux côtés des États, des Nations Unies, de l'Union européenne et des organisations internationales. L'Ordre de Malte en France a ainsi décidé d'organiser, à l'UNESCO, une conférence internationale sur « La diplomatie humanitaire et la gestion des crises internationales » (*lire page 5*). Fra' Matthew Festing a conclu en adressant ses meilleurs vœux aux ambassadeurs et leurs familles. ■

¹ Le *Cardinalis Patronus* est le représentant du Pape auprès de l'Ordre, chargé de promouvoir les intérêts spirituels de l'Ordre et de ses membres et d'entretenir des relations avec le Saint-Siège.

² Constitué par les moyens mis en commun par les associations nationales de l'Ordre et dont la France est vice-président.

³ Lire *Hospitaliers* N°135.

Philatélie



402^e émission

Ostension du Saint-Suaire

« *Lamentation sur le Christ mort* » par Petrus Christus, Musées Royaux des Beaux-Arts, Bruxelles.

■ 3 timbres de :

1,40 € : détail de Marie-Madeleine,

1,50 € : détail de la Sainte Vierge,

2,20 € : détail du Christ.

Prix : 9,50 €



■ 1 feuillet reproduisant l'intégralité de l'œuvre et comprenant les timbres suivants :
2,50 € : détail du disciple qui soutient les bords du Suaire,
5,20 € : détail du Christ.
Prix : 14,50 €

403^e émission



V^e centenaire de la mort de Sandro Botticelli et en faveur des victimes du tremblement de terre en Haïti

« *La Vierge avec l'Enfant et le petit Saint Jean* » par Sandro Botticelli, Musée du Louvre, Paris.

■ 1 timbre de 0,60 € avec une plus-value de 1€ en faveur des victimes du tremblement de terre en Haïti et uni à un appendice.

Sur la marge supérieure du timbre, l'inscription « *Sandro Botticelli 1510 - 2010* ».

Sur l'appendice, l'inscription « *En faveur des victimes du tremblement de terre en Haïti* ».

Prix : 3,00 €



404^e émission

IV^e centenaire de la mort du Père Matteo Ricci

« *Père Matteo Ricci* » par Emmanuel Yu Wen-Hui, Église du Saint-Nom de Jésus, Rome.

■ 1 timbre de 2,50 €.

Sur le côté inférieur du timbre, la légende

« *1610 - 2010 P. Matteo Ricci de la Compagnie de Jésus* ».

Prix : 4,50 €



405^e émission

Année sacerdotale

« *Saint Nicolas enfant voit Jésus dans l'hostie* », Anonyme du XVII^e siècle, Basilique Saint-Nicolas, Tolentino.

■ 3 timbres, avec chacun la légende

« *Anno Sacerdotale* », de :

0,85 € : détail de l'apparition de Jésus dans l'hostie,

1,50 € : détail de Saint Nicolas enfant,

2,50 € : détail de l'Élévation.

Prix : 9,00 €

Les timbres de l'Ordre de Malte France



Réalisés par La Poste française, ces deux timbres d'une valeur d'affranchissement « Lettre prioritaire 20 g » sont à validité permanente.

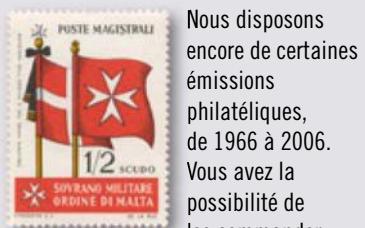
Format : 4,5 x 3,5 cm.

■ Carnet de 8 timbres :

4 « croix de Malte » et 4 « Saint-Jean », vaisseau de 64 canons qui servit sous le grand magistère d'Emmanuel de Rohan-Polduc (1775 -1797).

Prix : 10,00 € le carnet.

Espace Philatélie en ligne



Nous disposons encore de certaines émissions philatéliques, de 1966 à 2006.

Vous avez la possibilité de les commander

(paiement par correspondance) en vous connectant sur www.ordredemaltefrance.org et en cliquant ensuite sur « Boutique », puis laissez-vous guider à partir de la page d'accueil de la boutique.

OHFOM DIFFUSION - Philatélie - 42, rue des Volontaires - 75015 PARIS

Réf.	Désignation	Quantité	Prix Unitaire TTC	Total TTC
PE402	Ostension du Saint-Suaire (3 timbres)		9,50 €	
PE402F	Ostension du Saint-Suaire (1 feuillet)		14,50 €	
PE403	V ^e cent. S. Botticelli et en faveur Haïti (1 timbre)		3,00 €	
PE404	IV ^e cent. Père M. Ricci (1 timbre)		4,50 €	
PE405	Année sacerdotale (3 timbres)		9,00 €	
TPF3	Carnet de 8 timbres «20 g prioritaire»		10,00 €	
HOP138V2	Frais de traitement et d'expédition en courrier suivi			+ 3,50 €
TOTAL				=

Chèque joint à l'ordre de «OHFOM DIFFUSION»



ORDRE DE MALTE
FRANCE



Offrez votre soutien aux personnes sans-abri

Grâce à votre soutien, les bénévoles de l'Ordre de Malte France se mobilisent partout en France pour offrir réconfort et chaleur aux personnes sans-abri menacées par le froid.

**Alors que nous entrons en période de Carême,
faites un geste pour perpétuer cette vocation de partage
avec les plus démunis...**

➤ N'oubliez pas !

75% de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

ORDRE DE MALTE FRANCE

➤ OFFREZ VOTRE SOUTIEN AUX PERSONNES SANS-ABRI

La solitude, Grande cause nationale 2011

Grâce à votre soutien, les bénévoles de l'Ordre de Malte France se mobilisent partout en France pour offrir réconfort et chaleur aux personnes sans-abri menacées par le froid.

Alors que nous entrons en période de Carême, faites un geste pour perpétuer cette vocation de partage avec les plus démunis... ➤ Voir au dos

➤ DONNEZ-NOUS LA FORCE DE SERVIR LE PLUS FAIBLE



Pour faire votre don,
merci d'utiliser le coupon
et l'enveloppe joints
à cette revue.

Vous pouvez aussi faire un don
en ligne sur notre site
www.ordredemaltefrance.org

